

Montpellier, le 25 janvier 2012

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

lutte contre l'habitat indigne

La formation plénière du **pôle départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne** associant les services de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Général, les agglomérations de Montpellier, de Béziers, de Hérault Méditerranée, les 3 Services Communaux d'Hygiène et de Santé (SCHS), la Caisses d'Allocation Familiale (CAF), l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) et les deux procureurs de la République s'est réunie le 24 janvier 2012 pour la 2ème fois depuis sa création en 2010.

Au-delà du travail régulier des services, le pôle s'est organisé en groupes techniques thématiques dont certaines actions conduites en 2011 méritent d'être particulièrement soulignées :

- **Coordination avec les parquets**
 - ✓ mise en place d'un comité de suivi avec le parquet de Montpellier pour poursuivre pénalement les dossiers les plus emblématiques
 - ✓ recensement des situations bloquées avec des propriétaires indécis avec le parquet de Béziers afin d'engager d'éventuelles actions judiciaires
- **Dépistage du saturnisme :**
 - ✓ une grande campagne de dépistage a été lancée à Béziers, depuis 2008, auprès de 1313 familles soit 1810 enfants : 365 enfants ont été évalués, 26 enfants ont été dépistés en saturnisme avéré, 72 enfants en imprégnation saturnine. Des travaux dans 62 logements ou parties communes d'immeubles ont supprimé l'accessibilité au plomb
 - ✓ 54 diagnostics plomb (31 logements et 23 parties communes d'immeubles)
 - ✓ 24 contrôles après travaux (14 logements et 10 parties communes)
 - ✓ 4 travaux d'office (2 logements et 2 parties communes)
- **Financement de la rénovation de logement :** l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a financé la rénovation de 39 logements de propriétaires occupants, 123 logements de propriétaires bailleurs, 133 parties communes de propriétés dégradées

En 2012, les partenaires souhaitent maintenir et réaffirmer avec force leurs efforts pour mener cette lutte, aussi il a été décidé notamment de :

- Lancer une campagne de dépistage du saturnisme à Montpellier similaire à celle de Béziers
- Harmoniser les procédures d'accompagnement social
- Mettre en place des solutions de relogement
- Faire aboutir les procédures pénales à l'encontre des propriétaires indécis
- Développer la réalisation de travaux d'office par les collectivités
- Poursuivre l'information des locataires pour leur faire connaître leurs droits à un logement salubre

Contact presse : 04 67 61 61 25